Des travailleuses du sexe chinoises réclament leur “droit à la ville”

Hélène Le Bail

▶ **To cite this version:**

Hélène Le Bail. Des travailleuses du sexe chinoises réclament leur “droit à la ville”. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022, 71, pp.108-113. hal-03818317

HAL Id: hal-03818317
https://univ-paris8.hal.science/hal-03818317

Submitted on 19 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École Doctorale Sciences Sociales ED 401
GEMDEV - EXPERICE

Saint-Denis
au fur et à mesure

N° 72
juin 2022

Saint-Denis territoire de migrations (1 & 2)
Chercheur.e.s, actrices et acteurs locaux.ales en dialogues

Actes des journées d'études
du 5 juin 2019 & 26 février 2020

La revue du secteur des études locales
Fondateur : Jean-Claude Vidal

Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

SAINT-DENIS
Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

Jean-Barthélémi Debost,
historien, responsable de la mission sciences société
de l'Institut Convergences Migrations

Delphine Leroy,
anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

Alphonse Yapi-Diahou,
professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

Christine Bellavoine,
sociologue, responsable du secteur des études locales,
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

secteur des études locales
Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1
tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

ISSN 2823-006X

5.5 Des travailleuses du sexe chinoises réclament leur "droit à la ville"

Hélène LE BAIL, politiste

Au tournant du XXIe siècle, quelques migrantes chinoises ont commencé à vendre des services sexuels à Paris dans le quartier de la rue Saint Denis, mais aussi dans des quartiers qui n'étaient pas des lieux connus de prostitution tels Belleville et la Porte de Choisy. Lors de l'enquête, ces deux quartiers relèvent de mairies socialistes qui mettent en avant leur diversité à la fois sociale et culturelle. Toutefois, les deux mairies des 13e et 19e arrondissements développent des politiques plutôt répressives lorsqu'il s'agit de traiter de la question des travailleuses du sexe (ainsi que d'autres populations ou activités stigmatisées) dans les espaces publics.

Aujourd'hui les estimations amènent à considérer les femmes chinoises dans la région parisienne comme un des principaux groupes de nationalité parmi les travailleuses du sexe, aux côtés des Européennes de l'Est, des Nigérianes et des Latino-américaines[51][1]. Elles sont en effet particulièrement visibles dans ces quartiers où il n'y a pas, ou très peu, d'autres personnes se prostituant. Les femmes chinoises travailleuses du sexe sont marginalisées à la fois dans la société française et parmi la population issue de l'immigration chinoise. La plupart est en situation irrégulière au regard du statut de résidence, fait face à une grande précarité financière (souvent endettée à leur arrivée) et vit dans des logements collectifs instables. Elles ne parlent pas français et leur activité est elle-même stigmatisée. Elles n'ont par ailleurs pas accès à tous les réseaux de logement et de travail des immigrés chinois. Elles n'appartiennent pas aux principaux groupes d'immigration, celui des Wenzhou, mais viennent de régions où l'émigration est un phénomène plus récent et moins organisé en réseaux (Cattelain *et al.*, 2005). Beaucoup s'engagent dans la prostitution parce qu'elles ne trouvent pas de travail dans le "marché chinois" de Paris ou ne trouvent que des emplois où elles sont exploitées du fait de leur situation de résidence irrégulière (Lévy, Lieber, 2009 ; Lévy 2012 ; Le Bail 2017).

Précarité, stigmatisation, ces femmes migrantes sont de plus, ou de ce fait, victimes de nombreuses formes de violences. D'une part, comme toutes les travailleuses du sexe migrantes, elles sont exposées aux violences physiques et sexuelles (voir l'enquête de l'ONG Médecins du Monde, 2011)[52][2]. Mais la violence ne vient pas que des faux clients ou autres criminels mais du fait de la répression de leur activité. Les travailleuses du sexe chinoises ont été la cible d'opérations de police appliquant la loi de pénalisation du racolage, entre 2003

51. La plupart des acteurs et publications font référence aux mêmes chiffres diffusés par l'OCRTEH et qui sont basés sur les données de la police (affaires de proxénétisme et arrestations pour racolage). Voir aussi Mainsant 2014. Selon l'ONG Médecins du Monde, qui a un programme de prévention auprès des femmes chinoises travailleuses du sexe depuis 2004, le nombre de femmes chinoises à Paris serait passé de 300-400 personnes en 2005, à plus de 600 en 2010 et plus de 1000 en 2015 (Médecins du Monde, rapports d'activités du programme Lotus Bus, 2005-2015, non publiés).

52. Parmi les personnes sondées, 38 % avaient été victimes de viol pendant leur activité, 23 % victimes de séquestration, et 17 % de menace de mort. 86 % avaient répondu avoir été victime au moins d'une forme de violence. Médecins du Monde, « Travailleuses du sexe chinoises à Paris face aux violences », Décembre 2012. La méthode d'enquête reposait sur un questionnaire composé de questions fermées et de questions ouvertes, 86 personnes avaient répondu.

et 2016 *(ibid.*), mais aussi d'opérations de contrôle d'identité une fois que le délit de racolage fut aboli en 2016.

Dans un contexte où les opérations de police étaient considérées comme abusives et donc comme des violences par les associations soutenant ces migrantes chinoises, ces femmes ont commencé à se mobiliser elles-mêmes (Le Bail, 2015). Elles ont commencé à contester le traitement fait de leur présence, à demander à être reconnues comme usagères légitimes de l'espace public et comme victimes, plus que comme source d'insécurité.

Une (vaine) tentative de redéfinir la diversité locale

Fin 2014, un groupe de travailleuses du sexe chinoises ont créé un collectif Les Roses d'Acier (Roses d'Acier 2016 ; Le Bail 2015, 2017). Un de leurs objectifs était de trouver un moyen de dialoguer avec les habitants du quartier afin de se faire mieux connaître et dans l'espoir que ces derniers déposent moins de plaintes contre elles. Ces plaintes des riverains sont en effet supposées être la raison du soutien des mairies aux opérations de police dans les quartiers. En mai 2015, le maire du 19e arrondissement avait organisé une réunion de quartier à Belleville sur la question de la prostitution chinoise. Il avait alors déclaré : "La prostitution met en danger la belle diversité de Belleville" (notes de terrain). Il considérait que la prostitution était incompatible avec ce quartier familial. Il sous-entendait dans son discours que la "belle diversité" – à la fois diversité sociale et héritage des nombreuses vagues d'immigration - était certes l'identité du quartier, mais aussi un défi et que la prostitution mettait à mal un fragile équilibre. Autrement dit, les travailleuses du sexe, qui n'étaient bien sûr pas invitées à la réunion, ne pouvaient être incluses dans la définition de la diversité. Belleville, quoiqu'encore assez populaire, est un quartier en voie de transformation et de gentrification. Nombre de travaux de recherche ont montré comment la transformation de quartiers populaires repose souvent sur des discours autour du cosmopolitisme (de la diversité en France) et tendent à définir quelles sont les différences acceptables et non acceptables (Young, Diep & Drabble, 2006, p. 1689). Les discours de la "diversité" dans les quartiers en voie de gentrification tendent à correspondre aux intérêts de certains résidents - en général les plus riches et donc les derniers arrivés - et pas d'autres résidents souvent catégorisés comme des nuisances tels les jeunes, les SDF, les vendeurs à la sauvette ou les travailleuses du sexe (Clerval & Fleury, 2009). Les travailleuses du sexe ne font en général pas partie de cette diversité acceptable et n'ont pas les moyens de participer à sa définition. C'est pourtant ce qu'a tenté de faire le collectif Les Roses d'Acier.

En réponse aux déclarations du maire du 19e qui annonçaient clairement un renforcement des opérations de police dans le quartier, le collectif a lancé une opération pour créer du dialogue avec les riverains en espérant qu'ils donnent une autre inflexion à la politique locale. Lors d'une réunion qui avait rassemblé plus de 60 personnes, les migrantes chinoises décidèrent, non sans humour, de lancer une opération de balayage : puisqu'on voulait les balayer hors du quartier, puisqu'elles salissaient la belle diversité du quartier, elles allaient concrètement balayer les rues du quartier. "Ils disent qu'à cause de nous Belleville n'est plus belle" (Roses d'Acier, 2016), elles allaient donc ré-embellir les rues.

Ce balayage des rues était accompagné de flyers et d'alliés venus expliquer aux passants le sens de leur action et leur proposer de discuter. Les femmes ont ainsi produit un discours où elles tentaient de se rendre "acceptables" : elles se présentaient comme des usagères légitimes de la ville comprenant bien le souci des parents étant elles-mêmes mères de famille. Elles revendiquaient leur droit à être reconnues comme faisant partie du quartier ainsi qu'elles le répétaient dans de nombreux discours au fil des mois.

Présentons un autre cas de tentative de dialogue, cette fois dans le quartier de la Porte de Choisy. Pendant l'été 2017, le maire du 13e arrondissement avait posté sur sa page Facebook une vidéo relayée par plusieurs médias dans laquelle il appelait le ministre de l'intérieur à renforcer "les moyens nécessaires à la prévention, au renseignement et à la répression". Il pointait du doigt dans son quartier "des ventes à la sauvette illégales, des tables de jeu clandestines, des prostituées qui sont installées devant l'école", qu'il associait plus loin à des "dérives mafieuses". Il présentait tout cela comme incompatible avec un quartier familial et que son rôle et celui du ministre étaient "de garantir la sécurité et la qualité de vie des habitants". Dans ce cas également, les travailleuses du sexe chinoises, et d'autres, sont définies en creux comme des habitantes non légitimes. Le problème supplémentaire est que certaines étaient reconnaissables sur la vidéo prise en caméra cachée, soulignant ainsi le peu de respect pour leur vie privée alors qu'il est évident qu'elles cachent leur activité à leur famille.

En découvrant cette vidéo, les femmes chinoises du collectif Les Roses d'Acier se sont rapprochées d'associations alliées pour voir comment réagir. Après quelques réunions elles ont préparé une lettre de réponse où elles proposaient d'ouvrir le dialogue, une façon de se réaffirmer comme partie prenante du quartier : "Nous sommes les travailleuses du sexe du 13e arrondissement. Nous vous écrivons pour vous faire part de notre colère au sujet de votre vidéo postée sur Facebook le 11 juillet 2017 concernant la sécurité, et la répression des « dérives mafieuses » dans la rue. Nous espérons plutôt pouvoir instaurer un dialogue raisonné avec la mairie et les habitants pour améliorer la sécurité et le cadre de vie de notre arrondissement." (lettre des Roses d'Acier au maire du 13e, août 2017)

Dans les deux quartiers, les maires concernés n'ont pas cherché à entrer en dialogue avec le collectif. Même si d'autres élus ont répondu aux appels comme nous le verrons ci-dessous, la tentative de devenir des riveraines légitimes, ayant des choix de vie différents, mais acceptables, n'a pas abouti.

Une (vaine) tentative de redéfinition de l'insécurité et de la victime

L'enjeu pour ces femmes chinoises et leurs alliés était aussi de modifier, voire d'inverser, les représentations de l'insécurité et de la victime.

Dans leur lettre au maire du 13e arrondissement, les femmes chinoises remettaient en question la façon de présenter les problèmes de sécurité : "Tous les jours nous sommes les cibles d'insultes, de crachats, de vols, de violences physiques et d'agressions sexuelles. Nous éprouvons tous les jours dans nos corps l'insécurité qui règne dans le 13e arrondissement. Alors que nous ne menaçons pas la sécurité d'autrui, nous-mêmes vivons dans la peur constante d'être agres-

sées. Déjà que nous ne sommes pas respectées par la société, non seulement vous ne vous préoccupez pas des violences que nous subissons, mais vous appelez à ce que nous soyons la cible de répression. Ce faisant, vous nous enfoncez encore plus dans le désespoir. Votre discours n'apporte aucune solution aux problèmes, mais au contraire renforce l'hostilité de la société à notre égard, et cautionne les violences perpétrées contre nous. Nous vous invitons à réfléchir à cela, changer votre regard, et nous aider à trouver des solutions." Cet extrait de lettre montre la tentative d'inverser la logique et de revendiquer le droit d'être reconnues comme victimes de l'insécurité et des violences, plus que source d'insécurité. Selon elles, ce type de discours et les opérations de police ne faisaient que confirmer leur stigmatisation et renforcer leur sentiment de ne pas être légitimes à aller porter plainte auprès d'une police qui les harcelait. Cette situation créait une forme d'impunité pour les délinquants et agresseurs les visant et une augmentation des violences pouvant contribuer à un sentiment plus général d'insécurité et donc conforter les plaintes des riverains, les demandes de plus de répression de la prostitution. Autrement dit, elles voulaient dénoncer un "cercle vicieux" dans lequel elles étaient plus les victimes que la cause de l'insécurité (Roses d'Acier, 2016).

La présence de la prostitution dans les espaces urbains et résidentiels a toujours fait l'objet d'anxiété morale et soulevé une opposition reposant sur les revendications d'espaces familiaux protégés et les craintes d'une dégradation de l'environnement, ces anxiétés ont nourri des "strategies of spatial containment" (Hubbard, 2011). Les politiques donnant la priorité à la tranquillité publique, à l'éviction de potentielles sources de désordre dans les rues peuvent expliquer en partie pourquoi peu de mesures sont prises au niveau local pour répondre aux situations de surexposition aux violences des travailleuses du sexe. Toutefois un autre élément d'explication est l'avancée et le succès dans la sphère politique française de l'approche prohibitionniste, ou néo-abolitionniste pour le traitement de la question de la prostitution ; une approche qui tend à exclure les travailleuses du sexe, en tant que minorité sexuelle, de la diversité acceptable. La Ville de Paris est une des villes qui soutient particulièrement cette approche (Mathieu, 2014). Or l'impact d'une telle approche est que les solutions concrètes proposées ne sont pas de lutter contre les violences dont elles sont victimes dans l'espace public, mais de les aider à "quitter la rue". Autrement dit la solution proposée est de les pousser à arrêter la prostitution et ne pas être visibles dans l'espace public (Jaksic, 2016).

Cette opposition dans les choix de politique locale a été particulièrement bien illustrée en 2015 lorsque les élus du Groupe Écologie de Paris ont tenté d'inverser la logique. Après l'action de balayage des rues décrite ci-dessus, le Groupe Écologie de Paris est entré en contact avec le collectif Les Roses d'Acier et a voulu répondre à leur requête d'être mieux protégées contre les violences. Les élus ont alors proposé une même résolution dans quatre conseils municipaux d'arrondissement (10, 11, 19 et 20e) ainsi qu'au Conseil de Paris. Cette résolution a engagé des débats violents au sein des conseils. La résolution portait sur la demande d'une meilleure protection des travailleuses du sexe au lieu d'en faire une cible des politiques de lutte contre l'insécurité[53].

53. Compte rendu du conseil municipal du 10e arrondissement de Paris 15.6.2015, p. 63; Compte rendu du conseil municipal du 20e arrondissement de Paris, 18.6.2015, p. 43.

● **Extrait de la résolution du Groupe Écologie de Paris :**

- Demande au Préfet que les moyens policiers soient réaffectés à la lutte contre les violences faites aux prostituées, particulièrement dans le cadre des réseaux de traite humaine, et non à la lutte contre les prostituées elles-mêmes ;

- Propose la constitution d'un panel citoyen, réunissant des représentants des riverains, des Conseils de quartier, des forces de police, de l'administration parisienne, ainsi que des associations d'accompagnement des prostituées et des représentantes des prostituées elles-mêmes, afin d'engager des échanges visant le retour à une situation apaisée dans le quartier Bas-Belleville[54].

Les conseillers municipaux socialistes, communistes, mais aussi des partis de droite ont partout voté contre la proposition de réassigner les forces de police à la protection plutôt qu'à la répression du racolage. Un des arguments était que ne pas réprimer l'activité allait favoriser l'"institutionalisation de la prostitution" qui était alors définie comme "l'une des plus violentes expressions du patriarchat". Ainsi les arguments relevant de la tranquillité publique et des approches néo-abolitionnistes (alors en plein débat au Parlement) étaient présentés comme convergents par exemple à un vœu de la mairie du 19e arrondissement opposé au vœu du Groupe Écologie de Paris et présenté ainsi par son maire :"[l'objet de ce vœu est d'] affirmer clairement et posément que nous sommes mobilisés pour mettre fin à cette scène de prostitution, dans une approche qui concilie lutte déterminée contre les réseaux, accompagnement vers leurs droits des femmes victimes, prévention sanitaire, parcours de sortie et, à court terme, libération de l'espace public.[55]"

Cette convergence des arguments a permis de présenter la répression comme un moyen de protection. Dans la citation ci-dessus, apparaît nettement comment décrire les femmes comme victimes de la traite des êtres humains permet de réduire leurs droits au droit à "sortir de la prostitution" et comment cela est confondu avec l'objectif de "libérer l'espace public" de leur présence. Les questions de devoir de protection et volonté de tranquilliser la ville se retrouvent ainsi confondues.

Les arguments combinés des logiques politiques de tranquillité publique et des politiques de la prostitution neo-abolitionistes ont ainsi convergé pour exclure les travailleuses du sexe chinoises de discours inclusifs propres à des quartiers marqués par une forte mixité sociale et culturelle et pour les exclure de discours sur la lutte contre les violences de genre et le harcèlement dans les espaces publics.

Bibliographie

CATTELAIN Chloé, LIEBER Marylène, SAILLARD Claire & NGUGEN Sébastien, 2005, « Les Déclassés du Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 3 ; http://journals.openedition.org/remi/2521

54. « Conseil Municipal et départemental des lundi 29, mardi 30 juin, mercredi 1er et jeudi 2 juillet 2015 », 23 septembre 2015. www.paris.fr

55. « Conseil Municipal et départemental des 29-30 juin et 2 juillet 2015 », 23 sept. 2015, pp. 436. https://api-site.paris.fr/images/77462

CLERVAL Anne & FLEURY Antoine, 2009, « Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris », *L'Espace Politique*, vol. 8, n° 2, URL ; http://journals.openedition.org/espacepolitique/1314

CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, Paris : La Découverte, 2017.

HUBBARD Philip, 2000, "Desire/disgust: mapping the moral contours of heterosexuality", *Progress in Human Geography*, vol. 24, n° 2, pp. 191-217.

HUBBARD Phil, 2011, *Cities and Sexualities, Routledge*.

JAKSIC Milena, 2016, *La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable*, Paris : CNRS éditions.

LE BAIL Hélène, 2015, « Mobilisation de femmes chinoises migrantes se prostituant à Paris. De l'invisibilité à l'action collective », *Genre, sexualité & société*, n° 14, Automne ; http://gss.revues.org/3679

LE BAIL Hélène, 2017, « Les travailleuses du sexe chinoises entre répression et revendication », *La vie des Idées*, 30 mai.

LÉVY Florence & LIEBER Marylène, 2009, « La sexualité comme ressource migratoire, Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 4, pp. 719-746.

LÉVY Florence, 2012, « La Migration des Chinoises du Nord : une alternative genrée ? », *Perspectives chinoises* ; http://perspectiveschinoises.revues.org/6423

MAINSANT Gwénaëlle, 2014, « Comment la « Mondaine » construit-elle ses populations cibles ? Le genre des pratiques policières et la gestion des illégalismes sexuels », Genèses, vol. 97, n° 4, p. 8-25 ; https://www.cairn.info/revue-geneses-2014-4-page-8.htm [DOI : 10.3917/gen.097.0008].

MATHIEU Lilian, 2002, « Quand « la peur devient une existence » : Sur la place de la violence dans le monde de la prostitution », *L'Homme et la société,* n° 143–144, pp. 47–63.

MATHIEU, Lilian, 2014, « *Invisibiliser et éloigner : quelques tendances des politiques de la prostitution* », Regards croisés sur l'économie, n° 15, pp. 290-301.

ROSES D'ACIER, 2016, « What give them the right to judge us? », Open Democracy, mars ; https://www.opendemocracy.net/beyondslavery/sws/roses-dacier/what-gives-them-right-to-judge-us

YOUNG Craig, 2006, **Martina DIEP & DRABBLE Stephanie** , « Living with Difference? The 'Cosmopolitan City' and Urban Reimaging in Manchester », *UK Urban Studies*, vol. 43, n° 10, pp. 1687-1714.